sances;
adignée
volution
bllande,
Naples,
e temps
até comaquante
ope qui

e tomba n chef, en son²⁶ , par le nements e Liége. prirent^{ia} divisions Veneur. e et les ilors que histoire. 1 58e14 réer par le activité, protéger es maga-Hoche

. Grâco
hiens no
nóral Lo
capitaine
couté ses
cha pour

llande et nt¹⁰ a son pataille et distingua antes, ²⁵ à

407• 280. 33. 329. 582-3. 93. 262. 607. Vertrich et à Blangen. Couvrant la retraite au passage de la Dyle en avant de Louvain, il lutta sans relàche avec une obstination indomptable. Il eut deux chevaux tués sous lui et continua de combattre, ralliant à pied les troupes et les ramenant sans cesse à l'ennemi. Il rejoignit ensuite son général, qui s'établit sur la frontière, au camp de Maulde. En récompense de sa glorieuse conduite, Hoche fut nommé adjudant général, chef de bataillon, avancement bien mérité, mais que sa modestie refusa pour rester aide de camp du général Le 10 Veneur, qui lui témoignait autant d'estime que d'amitié.

Le général comte Le Veneur était du nombre de ces hommes d'élite qui, appartenant⁸ à l'aristocratie française, ⁹ avaient adopté, par conscience et avec conviction, les principes fondamentaux¹⁰ de la Révolution. 15 L'état politique de la France aux approches de 1789 ne lui avait paru¹¹ en rapport ni avec sa civilisation ni avec ses lumières: l'autorité royale, durant plusieurs siècles, avait renversé ou considérablement affaibli toutes les barrières que lui opposaient les Etats généraux¹⁰ et provinciaux, ¹⁰ les parlements et les libertés communales: le pouvoir du monarque, limité en principe, était de fait devenu¹² absolu, et le gouvernement de la France, contenu⁸ seulement par les mœurs, était devenu¹² presque semblable à celui des sultans.

Après le règne déplorable de Louis XV., ¹³ durant lequel le pays fut humilié devant l'Europe et ruiné à l'intérieur, le comte Le Veneur crut, ¹⁴ avec les hommes les plus éclairés de son temps, que l'heure était ¹⁵ venue ¹⁶ pour ⁷ la nation d'intervenir ¹² dans la conduite de ses affaires; il 30 reconnaissait ¹¹ d'autre part qu'il y avait de grands abus ¹⁷ a réformer; il trouvait peu équitables les obstacles opposés par les institutions traditionnelles ¹⁸ et par les priviléges à la libre concurrence, à l'essor des forces individuelles, ¹⁸ et son cœur fut d'accord avec son ¹⁹ intelligence pour 35 adhérer au grand principe de l'égalité de tous ²⁰ devant ²¹ la loi. Le privilége de la uaissance et la voix de l'intérêt personnel n'étouffaient pas dans son ⁹ àme le cri de l'équité naturelle ¹⁸ et du patriotisme; il applaudit au mouvement généreux qui entraîna les députés d'une partie de la 40

1. 238.	7. 544.	12. 251. 171.	17. 35.
2. 38.	8. 248. 582.	13. 76 (2.	18, 47,
3. 281.	9. 435 & R.	14. 295,	19. 93.
4. 294.	10. 62.	15. 171.	20, 63,
5, 45.	11. 290.	16. 249.	21. 617.
6, 399,			